



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Davai 80 SL

Date de révision 27-nov.-2025

Version 2 Remplace la version : 14-sept.-2025

Code(s) du produit

HRB01042-1

Date d'impression 27-nov.-2025

ADM.03750.H.1.B 9508103

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Davai 80 SL

Autres moyens d'identification

Document ADAMA-245

Synonymes Imazamox 80 SL

Numéro(s) d'enregistrement 32929

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite
INFOTRAC:1-800-535-5053(Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International)Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. Identification des dangers

Ce produit chimique est enregistré en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA) du Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences d'étiquetage diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes pour le lieu de travail des produits chimiques non enregistrés auprès de la LPA. Veuillez consulter la section 15 pour de plus amples informations. Ce produit a été classé conformément au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 205).

Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur: Attention

Mentions de danger

Nocif par inhalation
Provoque une sévère irritation des yeux
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus



Precautionary Statements - General

Tenir hors de portée des enfants

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres renseignements

Très toxiques pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Synonymes Imazamox 80 SL.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	CLASSIFICATION INTERNATIONALE SGS
Ethoxylated propoxylated 2-ethyl-1-haxanol	64366-70-7	43 - 48	Eye Irrit. 2 (H319)
Imazamox	114311-32-9	6 - 10 (*)	Repr. 2 (H361) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)

Apports chimiques

Present in the mixture as Imazamox ammonium (Cas. : 247057-22-3).

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Secouriste: Faire attention à se protéger.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter un médecin s'il y a lieu.
Ingestion	Une consultation médicale immédiate est requise. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Aucun connu.
------------------	--------------

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Incendie majeur	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun renseignement disponible.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussières. Ne pas respirer les poussières.
Autres renseignements	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. S'assurer une ventilation adéquate.
--	--

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Garder sous clef. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Le produit doit être conservé à une température supérieure à 5 ° C.
---------------------------------	--

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition	Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.
-----------------------------	---

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	En cas de risques d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
Considérations générales sur l'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Aspect			
État physique	: Liquide		
Couleur	: Jaunâtre		
Odeur	: caractéristique		
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible		
pH	: 5.1 - 6.1	CIPAC MT 75.3	solution (1%)
Point de fusion / point de congélation °C	: Aucune donnée disponible		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition °C	: 117 °C – 123		
Point d'éclair °C	: Aucune donnée disponible		Non déterminé
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable		
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou limite d'explosivité	: Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur kPa	: Aucune donnée disponible		
Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible		
Densité relative	: 0.998 - 1.098	CIPAC MT 3.3	20 °C
Solubilité(s) mg/l	: Aucune donnée disponible		
Coefficient de partage Log Pow	:		Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires
Température d'auto-inflammation °C	: 390	EEC A.15	
Température de décomposition °C	: Aucune donnée disponible		
Viscosité cinématique mm²/s 40 °C	: 41	CIPAC MT 192	
Propriétés explosives	: Pas un explosif	EEC A.14	
Propriétés comburantes	: Non comburant	EEC A.21	
Tension superficielle	: Aucune donnée disponible		
Dimension de particules	: Non applicable		

Autres renseignements

Massé volumique apparente g/ml : Non applicable

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
dangereux

Données sur les effets

toxicologiques

Toxicité aiguë

	<u>Valeurs</u>	<u>Espèces</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
DL50 par voie orale mg/kg	: > 2000	Rat	OCDE 423	
DL50 par voie cutanée mg/kg	: > 2000	Rat	OCDE 402	
CL50 par inhalation CL50	: 1.07 - 5.10	Rat	OCDE 403	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: N'irrite pas la peau	Lapin	OCDE 404	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Irritant pour les yeux	Lapin	OCDE 405	
Sensibilisation	: Pas un sensibilisant cutané	Souris	OCDE 429	

Toxicité chronique

Mutagénicité sur les cellules germinales

Nom chimique

Imazamox : Non classé

Cancérogénicité

Nom chimique

Imazamox : Non cancérogène

Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP

Toxicité pour la reproduction

Nom chimique

Imazamox : H361d - Susceptible de nuire au fœtus

STOT - exposition unique

Nom chimique

Imazamox : Aucune donnée disponible

STOT - exposition répétée

Nom chimique

Imazamox : Aucune donnée disponible

Danger par aspiration

Nom chimique

Imazamox : Aucune donnée disponible

Écotoxicité

Toxicité pour le milieu aquatique

Toxicité aiguë	<u>Valeurs</u>	<u>Espèces</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Poissons CL50 (96 h) mg/l	: 74.2	Rainbow trout	OCDE 203	
Crustacés CE50 (48 h) mg/l	: > 100	Daphnia magna	OCDE 202	
Algues CE50 - 72 h mg/l	: > 100	P. subcapitata	OCDE 201	
Autres plantes CE50 mg/l	: 0.196	Lemna gibba	OECD 221	

Toxicité aquatique chronique

Toxicité aquatique chronique	<u>Valeurs</u>	<u>Espèces</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Poissons NOEC mg/l	: 50	Oncorhynchus mykiss	OCDE 203	
Crustacés NOEC mg/l	: 100	Daphnia magna	OCDE 202	
Algues NOEC mg/l	: >100	P.subcapitata	OCDE 201	
Autres plantes NOEC mg/l	: <0.00677	Elodea canadensis		

Toxicité terrestre

Oiseaux DL50 par voie orale mg/kg

Nom chimique			
Imazamox	: > 1846	Colinus virginianus	Toxicité aiguë

Abeilles DL50 par voie orale µg/bee

Nom chimique			
Imazamox	: > 40	Apis mellifera	Voie orale

Dégénération abiotique

Eau DT50 jours

Nom chimique	
Imazamox	: 233 days

Sol DT50 jours

Nom chimique		
Imazamox	: 16.7 days	Champ

Biodégradation

Nom chimique	
Imazamox	: Aucune donnée disponible

Log Pow

Nom chimique	<u>Valeurs</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Imazamox	: < - 2.9		

Facteur de bioconcentration (FBC)

Nom chimique			
Imazamox	: <1		Faible potentiel de bioaccumulation

Adsorption/désorption

Nom chimique	<u>Valeurs</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Imazamox	: 11.6		KOC

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

N° ID/ONU	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Imazamox)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	16, 99
Polluant marin	Imazamox.
Désignation	UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Imazamox), 9, III
Note	Section 1.45.1 des Régulations TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité uniquement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

DOT

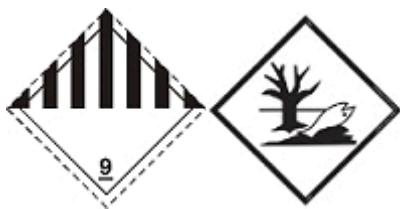
N° ID/ONU	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Imazamox)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	8, 146, 173, 335, 441, IB3, T4, TP1, TP29
Désignation	UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Imazamox), 9, III, Polluant marin
Numéro du guide des mesures d'urgence	171

IATA

Numéro ONU	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Imazamox)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Code ERG	9L
Dispositions particulières	A97, A158, A197, A215
Désignation	UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Imazamox), 9, III

IMDG

Numéro ONU	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Imazamox)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
EmS-N°	F-A, S-F
Dispositions particulières	274, 335, 969
Polluant marin	P
Désignation	UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Imazamox), 9, III, Polluant marin



15. Informations sur la réglementation

The laws, regulations and standards listed below have requirements on the management of this product:

Règlements internationaux

Inventaires internationaux

TSCA	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
LIS/LES	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
IECSC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AICS (Australie)	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Numéro d'homologation du Pesticide pesticide No. 32929

Déclaration relative aux produits antiparasitaires

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Lisez l'étiquette avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire. Ces exigences d'étiquetage diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Les renseignements ci-dessous sont les dangers requis sur l'étiquette du produit antiparasitaire : ATTENTION, POISON, ATTENTION - Irritant Pour Les Yeux

Différence entre la FDS et l'étiquette du produit

	PCPA Étiquette du produit	GHS SDS
Mot indicateur	ATTENTION / POISON	Attention
Toxicité aiguë - cutanée	Nocif en cas d'inhalation	NA
Toxicité aiguë - inhalation	Nocif par inhalation	Nocif par inhalation
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut causer une irritation des yeux	Provoque une sévère irritation des yeux
Developmental hazard		

16. Autres informations

NFPA

Risques pour la santé 2Inflammabilité 1

Instabilité 0

Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle

HMIS

Risques pour la santé	2	Inflammabilité	1	Dangers physiques	0	X
*						

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**Légende Section 8: EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AES)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 27-nov.-2025

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique